

Engagements individuels d'ENGIE

Engagée dans la Stratégie Nationale pour la Biodiversité depuis 2011, ENGIE renouvelle et renforce son engagement pour la préservation de la biodiversité en soutenant act4nature et en élargissant le périmètre des engagements pris dans le cadre de la SNB à l'ensemble des activités du Groupe partout dans le monde.

Les activités du groupe ENGIE sont en interaction constante avec la biodiversité : d'une part par les services rendus par la nature (biomasse, cours d'eau, climat) et d'autre part par l'emprise au sol des sites industriels et donc leur impact sur les écosystèmes.

Par ces engagements, nous souhaitons amener l'ensemble des entités du Groupe à percevoir la biodiversité comme une opportunité pour ancrer leurs activités dans les territoires et à s'engager plus fortement avec leurs parties prenantes dans des démarches encore plus durables.

ENGIE attache une grande importance à travailler en concertation avec les parties prenantes. Nous appuyons ainsi, depuis près de 10 ans, la démarche biodiversité sur deux partenariats, l'un avec le comité français de l'UICN, l'autre avec France Nature Environnement. ENGIE contribue également aux groupes de travail du MEDEF, d'EpE et de la CDC biodiversité.

Localement, les sites travaillent avec les interlocuteurs externes concernés par les problématiques locales et recherchent les solutions les plus adaptées au respect des écosystèmes et des populations avec eux.

Les engagements du Groupe sont basés sur trois ambitions pour lesquelles des actions ont déjà été mises en œuvre dans le cadre de la SNB sur le 2016-2018, et que nous souhaitons étendre à l'ensemble du Groupe en se fixant des objectifs à l'échelle mondiale à échéance 2020 :

- Identifier et faire connaître en interne l'ensemble des bienfaits et opportunités liés aux actions en faveur de la biodiversité

En 2017, les entités du Groupe ont partagé leurs expériences notamment sur la gestion différenciée des espaces verts, la contribution à la mise en place de la trame verte et bleue et les résultats des études portées par l'UICN. Les échanges au sein du réseau sont désormais facilités par la mise en place d'un réseau social interne spécifique.

2020 : Animer un réseau international d'experts internes et développer le partage des bonnes pratiques

Objectif : au moins 3 réunions de réseau par an et animation du réseau au fil du temps sur le réseau social interne dédié

2018-2020 : Maintenir et mettre à jour un outil de localisation et de partage de connaissances des aires protégées dans le monde

Objectif : un outil à jour et disponible pour tous en septembre 2019



Les entreprises pour la biodiversité

- Mettre en place sur les sites du Groupe des démarches volontaires et concertées avec les parties prenantes

La Business Unit France Renouvelables travaille sur chaque projet éolien ou solaire avec les parties prenantes locales pour identifier les risques en matière de biodiversité et définir les solutions les plus adaptées pour préserver la faune et la flore. Par exemple, en 2017, dans le cadre de la construction du parc éolien d'Hangest-sur-Somme, plusieurs actions ont été menées dont l'installation de gîtes pour les chauve-souris.

2018 : Rédaction, en lien avec les parties prenantes internes et externes concernées, d'un guide sur la gestion écologique des sites

Objectif : *guide finalisé en décembre 2018*

2018-2020 : Suivre l'atteinte de l'objectif 100% sites cibles ayant un plan de gestion intégrée de l'environnement élaboré en collaboration avec leurs parties prenantes, notamment les sites identifiés comme prioritaire en matière de biodiversité.

Objectif : *100% des sites cibles pour la biodiversité à l'échelle du Groupe ont un plan d'action concerté d'ici décembre 2020 (niveau de progression disponible sur le site internet)*

- Ancrer la biodiversité comme une dimension à part entière de la performance du Groupe

Dès 2010, le Groupe s'est doté d'un objectif pour améliorer la gestion de la biodiversité au niveau des sites : 100% des sites prioritaires en Europe mettent en place un plan d'action d'ici fin 2015. À la fin de 2015, 99% des sites identifiés comme prioritaires pour la biodiversité en Europe avaient des plans d'action en place. Cet objectif est désormais repris dans une démarche plus globale de gestion intégrée et concertée de l'environnement pour les sites.

2020 : Évaluer systématiquement en comité des investissements du Groupe les projets de développement sous l'angle de l'intégration des enjeux et de la concertation avec les parties prenantes, et déployer un plan d'action proactif sur chaque projet sensible en respectant la séquence éviter, réduire, compenser partout dans le monde

Objectif : *A partir de 2018, 100% des dossiers présentés au comité des investissements du Groupe font l'objet d'une analyse concertée de l'enjeu biodiversité*

2018-2020 : Mettre à disposition des employés du Groupe une formation dédiée à la biodiversité

Objectif : *un cursus de formation proposé à tous les employés d'ici fin 2018 pour un déploiement dès 2019*

ENGIE

Isabelle KOCHER, Directeur Général

